

# Quels développements pour la recherche sur les publics ?

Quels liens peut-on faire entre des *blockbusters*<sup>1</sup> américains tels que *The day after tomorrow*, *Seven*, la plupart des romans policiers de l'Écossais Ian Rankin, *Lumière morte*, l'un des derniers livres de Michael Connelly, *Charlie* de Stephen King ou encore *Ne le dis à personne*, le best-seller d'Harlan Coben ? 1. Ce sont des créations ou productions contemporaines à succès (populaires pourrait-on dire). 2. Elles sont toutes anglo-saxonnes. 3. Les bibliothèques publiques, à chaque fois, y sont présentes et dans certains cas y jouent un rôle important<sup>2</sup>.

**Christophe Evans**

Bibliothèque publique  
d'information  
evans@bpi.fr

On trouvera difficilement en France, ou dans les pays de l'Europe du sud, un équivalent de cette présence régulière des bibliothèques dans les œuvres de fiction grand public. En cherchant bien, on pourrait peut-être citer quelques contre-exemples : Umberto Eco et son moine bibliothécaire atrabilaire dans *Le nom de la rose*, Didier Daeninckx déclarant dans une interview qu'il fréquentait la Bibliothèque publique d'information pour y visionner des diapositives du bidonville de Nanterre alors qu'il écrivait *Meurtres pour mémoire*<sup>3</sup>. Mais Eco ne relève pas à proprement parler de la culture populaire – sinon par détournement et non par destination – et ce que dit Daeninckx en interview, à ma connaissance, il ne l'écrit pas dans ses romans noirs.

Le rapport plus ou moins familier que les populations entretiennent avec la bibliothèque – au moins dans les représentations et l'imaginaire, mais également dans les usages – est sujet à de grandes variations entre les pays de tradition protestante et les pays de tradition catholique. Même si c'est insuffisant, il est toujours utile de rappeler ce fondement historique et culturel quand on s'interroge en France sur la longue stagnation des statistiques d'inscription en bibliothèque municipale (18 % d'inscrits environ selon la DLL par rapport à la population globale des villes desservies, entre 1991 et 2002<sup>4</sup>). L'évolution des taux d'usage et d'inscription est effectivement un phénomène qui a de multiples causes et de multiples facettes : des causes historiques et anthropologiques (macrosociologiques),

\* Signataire unique de cet article, je dois préciser qu'il se nourrit des nombreuses conversations plus ou moins formalisées que j'ai pu avoir avec un grand nombre de professionnels des bibliothèques et de spécialistes de la question des publics.

1. Film ou roman à grand succès (Ndlr).

2. Signe de leur visibilité sociale, chez Ian Rankin, il arrive que les bibliothécaires participent eux-mêmes activement aux affaires criminelles : dans *L'ombre du tueur*, c'est un représentant de cette profession qui aide, sans le savoir, un tueur en série à localiser ses victimes et, dans *L'étrangleur d'Édimbourg*, l'assassin est tout simplement bibliothécaire (comble de tout, il travaille en section jeunesse !).

3. « Le polar : entre critique sociale et désenchantement », *Mouvements*, n° 15-16, 2001.

4. Depuis 1998, si les données brutes d'inscription sont globalement à la hausse (+ 134 000 inscrits entre 1998 et 2002), les statistiques rapportées à la population totale des villes desservies enregistrent une légère baisse (- 0,96 point entre 1998 et 2002). Il faut préciser toutefois que la base de calcul a changé à partir de 2000, quand la population de référence a été modifiée pour prendre en compte les données du nouveau recensement.

## QUELS DÉVELOPPEMENTS POUR LA RECHERCHE SUR LES PUBLICS ?

**Christophe Evans** est chargé d'études en sociologie au service Études et recherche de la BPI. Il a publié plusieurs contributions sur les publics des bibliothèques, et collabore régulièrement au BBF.

comme on vient de l'entrevoir ; des causes sociologiques ou socioculturelles assez bien connues désormais (l'origine sociale, l'exemple familial et notamment paternel, le niveau de diplôme et le rapport à l'école, l'âge, la question de l'engagement dans la lecture de livres et les activités culturelles à l'extérieur du foyer...) ; des causes locales ou contextuelles (les caractéristiques mêmes des bibliothèques et des collections, leur ancienneté, les modalités d'accès et de fonctionnement des établissements...). Il faut donc braquer les sources d'éclairage dans plusieurs directions si on prétend avoir une vue d'ensemble du phénomène et éviter les explications parcellaires inopérantes ou insuffisantes à plus ou moins long terme.

Le passage en revue des différentes causes de la stagnation et de la légère récession des statistiques d'inscription en bibliothèque municipale a déjà été fait ; j'aimerais toutefois y contribuer en m'interrogeant sur les développements qu'il convient de donner aujourd'hui à la recherche sur les publics des médiathèques afin d'envisager le passage des hypothèses explicatives aux données empiriques.

### Un travail sur les statistiques descriptives et leur exploitation

Avant tout – cela a été abondamment rappelé dans les colonnes du *BBF* –, il me paraît important de commencer par entreprendre un travail de clarification et d'actualisation des sources statistiques qui permettent d'évaluer la situation française en matière d'usage des bibliothèques. Les cumuls et taux nationaux et régio-

naux produits par la Direction du livre et de la lecture, qu'ils soient édités sous forme de rapport imprimé (statistiques nationales) ou accessibles sur le site Internet du ministère de la Culture et de la Communication (statistiques régionales)<sup>5</sup>, ne permettent pas vraiment, on le sait, de se faire une idée très précise de ce qui change (en positif ou en négatif).

On observe toutefois, d'après les dernières statistiques nationales parues en 2004 et qui portent sur l'année 2002, que ce sont les taux d'inscription des moins de 15 ans qui

Il devient possible  
de dédramatiser certains  
discours – notamment au  
niveau des comparaisons  
internationales – sachant  
que les taux d'inscrits  
pour certaines  
villes françaises varient  
de 1 à 47 %

entraînent à la baisse les données générales. C'est évidemment une piste sérieuse d'investigation, au moins pour commencer à expliquer la légère baisse récente et tenter d'envisager l'avenir (quelle incidence à terme sur les taux d'inscrits de plus de 15 ans ?). Mais il faut rappeler que la base de calcul de ces indicateurs ne permet pas de mesurer de manière très fiable les variations qui sont susceptibles d'apparaître : les données brutes qui sont transmises annuellement à la DLL varient en effet d'une année sur l'autre parce que le nombre des bibliothèques qui répondent change ou parce que les modes de

calcul évoluent (intégration dans l'échantillon des établissements récemment ouverts, non-réponse de certains établissements certaines années, informatisation ou ré-informatisation ayant des incidences sur la production de données...). Elles changent aussi, comme on l'a rappelé, parce que la population de référence sur laquelle sont indexées les données brutes d'inscription varie (depuis 2000, les résultats sont indexés sur le dernier recensement de 1999, ce qui a mécaniquement entraîné une baisse des taux puisque les chiffres précédents étaient indexés sur le précédent recensement<sup>6</sup>...).

Il conviendrait donc de systématiser ce que le nouveau recueil de statistiques de la DLL propose depuis peu : à savoir raisonner sur des échantillons constants, voire songer à retravailler les données de base pour produire des échantillons stratifiés selon les différentes catégories de bibliothèques (en allant au-delà de la simple ventilation par taille de commune : établissements récents/anciens ; établissements essentiellement mono-supports/établissements véritablement pluri-supports...). Quelles que soient les critiques que l'on peut formuler à l'encontre du classement nominatif des bibliothèques en France proposé par *Livres Hebdo* en fonction notamment du taux d'inscrits, il faut reconnaître que ce type de classement permet au moins de faire des constats intéressants en termes d'écart par rapport à la moyenne nationale : il devient alors possible de dédramatiser certains discours – notamment au niveau des comparaisons internationales – sachant que les taux d'inscrits exposés pour certaines villes françaises varient de 1 à 47 %<sup>7</sup> !

6. Dans le même esprit, il faudrait évidemment s'interroger sur l'impact du recul des naissances en France depuis le début des années 1970 sur les variations constatées chez les moins de 15 ans, sachant que cette baisse des naissances pourrait, dans certains cas, expliquer, sur le principe des « classes creuses », le fait qu'il y ait moins d'entrants dans les fichiers actuels de certaines sections jeunesse.

7. *Livres Hebdo*, n° 560, juin 2004.

5. <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/index-dll.htm>

En plus des analyses secondaires ou des retraitements statistiques, qui sont désormais de plus en plus courants en sciences sociales, ce dont on peut se féliciter puisque cela sous-entend une exploitation optimale de données généralement coûteuses, il faudrait peut-être aussi songer à réactualiser une partie des indicateurs issus des grandes enquêtes quantitatives nationales représentatives de l'ensemble de la population française, notamment pour mesurer à nouveau l'évolution globale des usagers non inscrits des BM. Plusieurs sources vieillissantes nous permettent en effet à ce jour de compléter les données de la DLL : l'enquête *Pratiques culturelles des Français*, dont la dernière version date de 1997<sup>8</sup> ; l'enquête Sofres sur les publics des BM, qui date de la même époque<sup>9</sup> ; et l'enquête monographique consacrée au cas spécifique de plusieurs médiathèques récentes qui date de 1999<sup>10</sup>. On remarquera que tous ces travaux ont été réalisés juste avant la légère baisse des statistiques d'inscription, à une époque qui plus est où l'Internet domestique en France commençait seulement à décoller (le siècle précédent en somme...).

Une exception notable à ces données vieillissantes et une grande satisfaction : l'enquête récente sur les loisirs culturels des 6-14 ans réalisée par le Département des études et de la prospective en 2004 sous la direction de Sylvie Octobre<sup>11</sup>. On peut justement vérifier dans les nombreux résultats de cette vaste recherche que l'hypothèse de la concurrence avec les bibliothèques centres documen-

taires (BCD) et les centres de documentation et d'information (CDI) est tout à fait fondée chez les moins de 15 ans puisque, du CM2 à la 3<sup>e</sup>, la bibliothèque la plus fréquentée est celle de l'école (82,5 %), loin devant la BM (67 %). Il est toutefois question ici de

Il faut s'interroger  
sur la place que peut  
avoir à l'avenir  
cette institution  
culturelle publique  
qu'est la bibliothèque,  
surtout avec le  
développement des  
consommations culturelles  
domestiques ou de l'usage  
d'Internet à partir  
de son domicile

fréquentation au sens large : l'inscription dans une bibliothèque à l'extérieur de l'école concerne pour sa part 40 % des 11-15 ans. Cette population des jeunes usagers mériterait par conséquent à elle seule d'autres études ciblées sur la question du rapport à la bibliothèque : des enquêtes quantitatives et surtout qualitatives, notamment sur les représentations négatives du livre et des bibliothèques (les enquêtes longitudinales permettant d'étudier un même échantillon pendant plusieurs années sont évidemment bienvenues dans ce domaine). J'ajouterai, par expérience, que si le CDI est assez massivement utilisé, il ne fait pas toujours l'objet d'une appropriation forte de la part de nombreux enfants qui regrettent sa scolarisation ; c'est sans doute une leçon à retenir pour les BM.

## Une perspective « macro »

Pour ne pas rester le nez dans le guidon et pour prendre la mesure des mutations sociales qui échappent aux actions volontaristes des bibliothèques, il est nécessaire d'inscrire toute réflexion prospective dans le champ des études généralistes récentes consacrées à l'évolution du rapport à la culture et aux loisirs. Le dernier ouvrage de Bernard Lahire offre ainsi un cadre réflexif particulièrement stimulant pour envisager ces questions : les conclusions qu'il tire par exemple quant à la baisse d'intensité dans la foi artistique et littéraire méritent d'être prises en compte quand on s'interroge sur l'avenir des bibliothèques publiques (sachant qu'en France cette institution culturelle repose encore beaucoup sur un socle de valeurs livresques et littéraires<sup>12</sup>).

De la même façon, l'influence des institutions sociales tendant à s'estomper en général sans que l'on sache très bien aujourd'hui vers quel type de contrat social et de normes relationnelles nous évoluons (faut-il parler de « société liquide » comme Zygmunt Bauman ?), il faut s'interroger sur la place que peut avoir à l'avenir cette institution culturelle publique qu'est la bibliothèque, surtout avec le développement des consommations culturelles domestiques ou de l'usage d'Internet à partir de son domicile... À ce titre, la recherche sur la fréquentation des bibliothèques se doit d'être articulée à la recherche en sociologie de la lecture, notamment sur les questions qui demeurent sous-étudiées dans ce domaine : le développement de cette modalité particulière de lecture qu'est le « lire utile », par exemple, ou encore le renforcement du goût pour la lecture des magazines, notamment chez les jeunes...

La perspective « macro » doit également être envisagée du côté des études interculturelles et des compa-

8. Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français, enquête 1997*, La Documentation française, 1998.

9. Anne-Marie Bertrand, Martine Burgos, Claude Poissenot, Jean-Marie Privat (avec une préface de Jean-François Hersent), *Les bibliothèques municipales et leurs publics*, Éditions BPI-Centre Pompidou, 2001.

10. François Rouet, *La grande mutation des bibliothèques municipales*, DEP-Ministère de la Culture, 1999.

11. Sylvie Octobre, *Les loisirs culturels des 6-14 ans*, La Documentation française, 2004.

12. Bernard Lahire, *La culture des individus*, La Découverte, 2004.

raisons internationales. Notre savoir dans ce domaine mériterait en effet une sérieuse révision et un travail d'harmonisation des données entre les différents pays et régions du monde reste à faire : nous en sommes encore parfois à sortir des chiffres d'un chapeau sans grand souci de validité ou de clarification (« le Danemark : 80 % d'inscrits ! »).

### Les sous-populations spécifiques

Dans le domaine de la sociologie de la culture, on a parfois tendance à penser que tout a déjà été dit. C'est faux, ou du moins partiellement faux (et je ne fais pas ici que justifier mon existence sociale). S'il faut prendre garde à ne pas reproduire des indicateurs déjà connus – c'est parfois coûteux et lassant –, une veille statistique minimale doit être maintenue, afin d'observer si les choses bougent ou

non en ce qui concerne les grandes tendances. C'est une question d'équilibre : conserver des repères, de grandes balises et produire de nouveaux indicateurs dans des domaines peu explorés jusque-là.

Les bibliothèques municipales à vocation régionale méritent ainsi une attention particulière à mon sens : de par leurs caractéristiques, leur taille, leur visibilité et leur médiatisation, elles pourraient se révéler être des terrains tout à fait indiqués pour mesurer des changements notables en termes d'usages et de représentations des bibliothèques en France.

Nous manquons encore, par ailleurs, d'informations précises sur les publics des supports autres que le livre, notamment sur les publics de l'image animée (vidéogrammes), alors que les taux d'usage des collections sont parfois impressionnants dans ce domaine.

J'ai évoqué à plusieurs reprises le cas des jeunes inscrits et jeunes fré-

quentants qui devraient faire l'objet de travaux spécifiques, il faut évidemment y ajouter le cas des seniors, quelle que soit la façon dont on considère cette notion mal taillée. On pourrait d'ailleurs avancer l'idée, en plaisantant à moitié, que les adolescents actuels qui quittent la bibliothèque à mesure qu'ils avancent en âge – notamment les garçons – sont susceptibles d'y revenir beaucoup plus tard lorsque leur existence prend un nouveau tour à l'occasion de la cessation de leur activité professionnelle : le succès actuel de l'Université de tous les savoirs, des universités populaires ou des universités inter-âges me paraît ainsi révélateur d'un appétit de connaissances pour lequel les bibliothèques de lecture publique sont tout à fait armées<sup>13</sup>. Les publics âgés ou retraités, on l'imagine, sont

13. Il faut dire cependant que le profil des publics de ces manifestations est essentiellement féminin, voir l'article consacré à cette question dans l'édition du 14 janvier 2005 du journal *Le Monde*.

appelés à se développer dans les années à venir dans le domaine des activités culturelles ; en 1997, les 55 ans et plus représentaient déjà le quart des usagers des BM, qu'en sera-t-il dans vingt ou trente ans, quand les générations qui auront profité de la massification de l'enseignement supérieur prendront leur retraite ?

Enfin, il faut garder un œil sur les ex-usagers des bibliothèques. L'abandon est effectivement un phénomène très courant qui est facilement masqué par les nouvelles recrues, et il faut se rendre compte que la population des « ex » est porteuse de caractéristiques et de représentations tout à fait significatives : on avait pu l'entrevoir dans l'analyse quantitative qu'Anne-Marie Bertrand avait faite en étudiant les données de l'enquête Sofres déjà citée qui portait sur un échantillon de non-fréquentants parmi lesquels un tiers environ étaient d'anciens usagers « avertis ».

Le champ de la recherche sur le terrain des bibliothèques, on le voit, demeure très ouvert. Les différents niveaux évoqués ici appellent évidemment des réponses ou des actions différenciées, mais pourquoi pas articulées entre elles. Les remèdes à « spectre large » ont fait leurs preuves dans d'autres domaines : à quand, par exemple, en France, une campagne d'affichage sur le modèle des bibliothèques allemandes qui n'ont pas hésité à faire appel à des joueurs de football connus de l'équipe de Dresde exhibant fièrement leur carte de bibliothèque ?

J'ajouterai, enfin, qu'il reste un champ encore peu étudié en France – notamment parce qu'il dépend de plusieurs institutions, dont l'école –, mais qui mériterait d'être mieux connu : celui de la pédagogie de la bibliothèque. Il faut effectivement tenter d'en savoir plus sur la façon dont

on présente les bibliothèques en général aux usagers (adultes et moins de 15 ans) et sur la manière dont ils peuvent s'en servir.

Je dirai, pour conclure, qu'il faut continuer également à militer pour que l'impact social des établissements publics culturels et éducatifs ne soit

pas seulement évalué en fonction d'indicateurs quantitatifs, nécessaires mais insuffisants : à nous à l'avenir de commencer à produire et diffuser des indicateurs qualitatifs consensuels et pertinents.

*Janvier 2005*